

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 janvier 2014

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1635)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE92

présenté par
Mme de La Raudière

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 12, substituer aux mots :

« Les conditions d'exercice du droit à l'information »,

les mots :

« Les modalités d'information du public ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel. Le terme "Les conditions d'exercice du droit à l'information" est compliquée à lire.